

GARANTIE DE 2 ANS DU FABRICANT SUR LES DISPOSITIFS HOTSPOT MOBILES ET LES DISPOSITIFS D'ACCÈS SANS FIL FIXES

Notre Garantie

Sous réserve des conditions ci-dessous, Sonim Technologies, Inc. de 4445 Eastgate Mall, Suite 200 San Diego, CA 92121, USA (« Sonim ») garantit qu'à partir de 2 ans à compter de la date d'achat par l'utilisateur final d'origine, ce produit sera exempt de défauts de matériel et de fabrication.

Ce Que Nous Ferons

Si, pendant la période de garantie, l'appareil présente un défaut de matériel ou de fabrication, Sonim, à sa discrétion, le réparera ou le remplacera gratuitement.

Comment Bénéficiaire du Service de Garantie

En fonction de votre opérateur et du modèle de votre appareil Sonim, vous pouvez vous adresser en premier lieu à votre opérateur ou au revendeur pour obtenir une assistance dans le cadre de la garantie. Pour plus d'informations sur la façon d'obtenir une assistance sous garantie :

Visitez notre support en ligne sur : <https://www.sonimtech.com/support/online-support/>

Pour toute question générale sur le service clients ou les appareils, veuillez nous envoyer un mail à : globalsupport@sonimtech.com

Les produits Sonim peuvent contenir des éléments spécifiques à un pays ou à une région, et Sonim ne peut donc pas garantir la fonctionnalité des produits importés vers un pays ou une région pour lesquels ils n'ont pas été conçus. Assurez-vous toujours de bien acheter un produit conçu pour votre région/pays. Afin de bénéficier des réparations prévues par la présente garantie, Sonim peut vous demander d'envoyer votre produit dans le pays/la région où il a été conçu pour être vendu, et vous serez seul responsable des frais d'expédition du produit à destination et en provenance du prestataire de services agréé.

Conditions et Exclusions

1. Cette garantie s'applique uniquement aux téléphones portables de marque Sonim. Elle ne s'applique pas aux produits non-Sonim, y compris les accessoires et les logiciels de tiers, même s'ils sont emballés, installés ou vendus avec les téléphones portables Sonim. Les produits non-Sonim peuvent être couverts par

des garanties fournies par le fabricant ou le fournisseur du produit.

2. N'utilisez que des batteries et des chargeurs approuvés par Sonim avec votre dispositif. L'utilisation d'autres batteries ou chargeurs peut être dangereuse ou endommager le dispositif et annuler la garantie.
3. La présente garantie ne couvre que l'achat de nouveaux produits auprès de Sonim ou d'un revendeur ou distributeur agréé de produits Sonim. Cette garantie vous est personnelle et n'est pas transférable. Aucun commerçant ou autre tiers n'est autorisé à faire des déclarations au nom de Sonim ou à modifier la présente garantie.
4. Sonim vous encourage à enregistrer votre dispositif sur notre site web <https://sonimtech.my.site.com/s/>
L'enregistrement dans les 30 jours suivant la date d'achat facilitera la vérification de l'éligibilité de votre dispositif au service de garantie. Si votre dispositif n'est pas enregistré, vous devrez, pour bénéficier du service de garantie, fournir une preuve d'achat originale et valable, délivrée par un revendeur agréé, indiquant la date d'achat et le numéro de série du dispositif.
5. Cette garantie ne s'applique qu'au premier acheteur et prend effet à la date d'achat originale par ce premier acheteur. Cette garantie ne s'applique pas aux produits revendus (d'occasion, reconditionnés ou autres) à un second acheteur. En cas de litige sur la question de savoir si le produit a été revendu, si la date à laquelle le produit a été activé pour la première fois précède la date d'achat par le deuxième acheteur, ce produit sera considéré comme ayant été revendu et la présente garantie ne s'appliquera pas.
6. Sonim garantit les dispositifs réparés ou remplacés pour la durée restante de la garantie d'origine ou pour 90 jours, la durée la plus longue étant retenue.
7. Sonim peut utiliser des pièces neuves ou reconditionnées pour réparer votre dispositif ou peut remplacer votre dispositif par un dispositif ou reconditionné. Les dispositifs et les pièces remplacés deviennent la propriété de Sonim.
8. Si vous renvoyez votre dispositif pour un service sous garantie et qu'il s'avère qu'il n'est pas éligible pour un service sous garantie, des frais de service peuvent vous être facturés.
9. Cette garantie ne couvre pas :
 - (a) les dommages résultant d'un abus, d'un accident ou d'une utilisation impropre ;
 - (b) les dommages résultant d'une utilisation en dehors des paramètres indiqués dans le manuel de l'utilisateur, y compris ceux liés à l'exposition aux liquides, aux chocs et à la poussière ;
 - (c) les dommages cosmétiques, y compris les bosses et les rayures ;
 - (d) l'usure normale ;
 - (e) les dommages résultant de l'utilisation de ce téléphone portable/appareil avec des accessoires, des équipements ou d'autres téléphones portables ou équipements qui ne sont pas fournis ou expressément approuvés par Sonim ;
 - (f) dommages résultant de logiciels tiers ;
 - (g) dommages résultant de la maintenance, du réglage ou de l'installation du téléphone portable, effectués ou tentés par toute personne ou entité non expressément autorisée par Sonim ;
 - (h) perte d'utilisation du téléphone portable
 - (i) perte de données, d'informations ou d'applications ou de logiciels tiers ;
 - (j) incendie, inondation,

tempête de vent, éclairs, tremblement de terre, exposition à des conditions météorologiques extrêmes, surtension électrique ou tension incorrecte ; (k) problèmes de performance du téléphone portable résultant de la réception ou de la transmission du signal cellulaire, (l) dommages résultant de virus, de logiciels malveillants, de chevaux de Troie ou d'autres problèmes logiciels ; (m) téléphones portables dont le numéro de série est manquant ou a été modifié, endommagé ou défiguré ; et (n) défauts ou dommages causés par un utilisateur qui contourne les contrôles de sécurité pour obtenir un accès racine non autorisé ou par l'enracinement d'appareils avec un logiciel de système d'exploitation non autorisé ou modifié installé par un utilisateur ou une tierce partie.

Sonim ne garantit pas que l'utilisation de votre dispositif sera ininterrompue ou exempte d'erreurs.

LA PRÉSENTE GARANTIE ET LES RECOURS ÉNONCÉS CI-DESSUS SONT EXCLUSIFS ET REMPLACENT TOUT AUTRE DROIT, RECOURS ET GARANTIE. AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ÉCRITE OU ORALE, N'EST OFFERTE. SONIM REJETTE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. DANS LES LIEUX OÙ DES GARANTIES IMPLICITES PARTICULIÈRES NE PEUVENT ÊTRE REFUSÉES, TOUTES CES GARANTIES SONT LIMITÉES À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE. EN AUCUN CAS, SONIM OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE NE SERONT RESPONSABLES DES DOMMAGES DIRECTS, SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU INDIRECTS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, QU'ILS RÉSULTENT D'UNE VIOLATION DE LA GARANTIE OU DE TOUTE AUTRE RÉCLAMATION LÉGALE OU CAUSE D'ACTION, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, i) LA PERTE DE PROFITS, DE TEMPS, DE GAINS COMMERCIAUX, DE DONNÉES, DE PROGRAMMES, DE LOGICIELS OU DE BONNE VOLONTÉ, ii) LES TEMPS D'INCAPACITÉ OU LES DOMMAGES OU LE REMPLACEMENT DE BIENS, D'ÉQUIPEMENTS OU DE DONNÉES. TOUTES CES LIMITATIONS SONT REVENDIQUÉES PAR SONIM DANS TOUTE LA MESURE PRÉVUE PAR LA LOI.

La présente garantie vous confère des droits légaux spécifiques. Il est possible que vous disposiez d'autres droits légaux en fonction de votre pays/région.